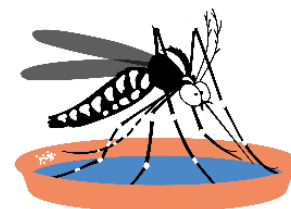


Le virus du chikungunya circule dans votre quartier

Un cas de chikungunya a été signalé récemment dans votre quartier, rendant nécessaire une action de démoustication

Ce virus se transmet par une piqûre de moustique tigre. Quelques jours après avoir piqué une personne malade, le moustique tigre va développer le virus et le transmettre aux personnes qu'il piquera.



Nous vous recommandons de rester vigilant :

- En cas d'apparition de symptômes évocateurs (fièvre et douleurs articulaires), consultez rapidement votre médecin, un pharmacien, ou, à défaut, un autre professionnel de santé en lui apportant ce document.
- Si vous avez eu ces symptômes au cours des dernières semaines, contactez l'ARS au 08 00 32 42 62.
- Protégez-vous des piqûres : utilisez des répulsifs et portez des vêtements longs.
- Éliminez tout ce qui peut contenir de l'eau stagnante autour de chez vous pour limiter le nombre de moustiques. Videz les petits récipients, éliminez les déchets, vérifiez l'écoulement des gouttières, etc.

Le moustique tigre pourrait continuer de transmettre ce virus, si nous n'agissons pas rapidement.

Lorsqu'un cas est déclaré, l'Agence régionale de santé missionne l'EIRAD (Entente Interdépartementale Rhône-Alpes de démoustication) pour mettre en œuvre des traitements ciblés et ainsi éliminer les moustiques tigres adultes présents dans les lieux fréquentés par le malade.

Ces opérations répondent à un enjeu fort de santé publique, afin d'éviter toute transmission de la maladie à des personnes qui résident dans ce secteur.

C'est pourquoi un nouveau traitement est programmé (plus d'informations au verso).



L'EIRAD effectuera un TRAITEMENT dans votre rue

**Vendredi 22 août 2025
entre 2h00 et 5h00 du matin**

L'insecticide utilisé est autorisé par la réglementation
Aqua-K-Othrine – dose 1g/ha – brouillard froid

**Par précaution,
durant l'opération de pulvérisation
et 30 mn après l'intervention**



RESTER À L'INTÉRIEUR
le temps de l'opération



FERMER LES FÉNÊTRES de
votre habitation



METTRE À L'ABRI vos
animaux



NE PAS LAISSER DE LINGE
sécher dehors

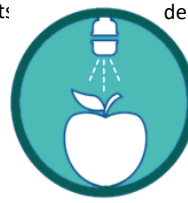
Après l'opération de pulvérisation



RINCER À L'EAU
votre mobilier de jardin
et les jeux d'enfant



NE PAS CONSOMMER
les fruits et légumes
de votre jardin dans les 3 jours



RINCER À L'EAU
avant consommation

**En cas de sensations anormales après la démoustication,
contactez votre médecin traitant ou le Centre Antipoison de Lyon : 04 72 11 69 11**



**Plus d'informations sur le site de l'Agence
régionale de santé**

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr